



## Conseil économique et social

Distr. générale  
9 novembre 2016  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

Soixante et unième session

13-24 mars 2017

Suite donnée à la Quatrième Conférence mondiale  
sur les femmes et à la vingt-troisième session

extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulée  
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,  
développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle »

### Déclaration présentée par la Northern Ireland Women's European Platform, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social\*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



## Déclaration

Pour mener à bien le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et atteindre les objectifs de développement durable, il est essentiel d'assurer l'autonomisation économique des femmes. Pourtant, les promesses contenues dans ces objectifs, leurs cibles et l'optimisme qui les entoure restent dangereusement menacés par la persistance d'inégalités, de préjugés et de stéréotypes, ainsi que par la régression des droits et des avancées, une situation exacerbée par les politiques d'austérité qui, en Europe, pénalisent les femmes de manière disproportionnée.

## Participation

Si les femmes ne parviennent pas à accéder aux plus hautes fonctions ni à participer à la vie politique et aux prises de décisions, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ne sera pas mené à bien.

En Irlande du Nord, une Commission des drapeaux, de l'identité, de la culture et des traditions (Commission on Flags, Identity, Culture and Tradition, <https://www.northernireland.gov.uk/news/foster-and-mcguinness-announce-membership-commission-flags-identity-culture-and-tradition>) a été créée en juin 2016 à la suite des accords de Stormont House et Fresh Start, dont l'objectif est de faire appliquer l'Accord du Vendredi saint, un traité international en faveur de la paix, de l'égalité et des droits en Irlande du Nord. La Commission compte quinze membres, dont une seule femme. Elle a été créée dans le sillage d'un mouvement de protestation dénonçant le fait que les femmes étaient fortement sous-représentées lors des cérémonies de levée de drapeaux, Union Flag britannique inclus. Difficile de voir en quoi l'exclusion des femmes d'une Commission destinée à travailler sur ces sujets et à répondre à des questions fondamentales d'identité, de culture et de traditions répond aux exigences des résolutions 1325 et 2122 du Conseil de sécurité de l'ONU, à l'édition 2013 des observations finales pour le Royaume-Uni du Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ou aux dispositions de la section 75 de la loi sur l'Irlande du Nord de 1998 (*Northern Ireland Act*) relative aux organismes publics d'Irlande du Nord en matière d'égalité des chances entre hommes et femmes.

Nous demandons au gouvernement de faire participer les femmes à la vie politique et publique, ainsi que le prévoit l'Accord du Vendredi saint et l'exigent les dispositions internationales, mais aussi pour atteindre les objectifs de développement durable.

En limitant la participation des femmes à l'économie, c'est-à-dire en les empêchant d'obtenir des emplois de qualité, ce sont leurs droits, la croissance et l'économie qui sont pénalisés. Nous devons soutenir la volonté politique de changement, ainsi que les actions volontaristes et les approches tenant compte de la problématique hommes-femmes. Les femmes sont moins bien rémunérées, possèdent moins d'actifs économiques, subissent le fardeau du travail et des soins non rémunérés, sont confrontées à une pauvreté accrue, que leur travail soit rémunéré ou non, et sont plus souvent menacées par les risques inhérents au travail informel ou sans protection.

## **Autonomisation économique des femmes : les priorités**

### **Faire preuve de volonté et d'engagement**

La Northern Ireland Women's European Platform demande aux États de faire preuve de volonté et d'engagement pour favoriser l'autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en pleine évolution en :

- Prenant des mesures destinées à mettre fin à la discrimination au travail, y compris en raison de la grossesse et de la maternité, et en aidant les femmes victimes de discrimination à accéder à la justice;
- Développant un plan d'action exhaustif en matière d'écart de rémunération et de pension de retraite entre les sexes couvrant tous les aspects de la vie : stéréotype sexiste, choix des matières scolaires et de l'orientation professionnelle, ségrégation des emplois, valorisation des soins et amélioration de la prise en charge des enfants, congés parentaux et flexibilité du temps de travail, discrimination et violences faites aux femmes en milieu professionnel;
- Protégeant les femmes du travail précaire et de l'exploitation commerciale;
- Défendant l'autonomisation des femmes dans les emplois dans lesquels elles sont actuellement sous-représentées.

### **Instaurer un environnement favorable**

Nous demandons aux États de faire le nécessaire pour que les institutions œuvrent pour l'égalité entre les sexes dans toutes les divisions et tous les organismes publics, par le biais d'une prise en compte des questions de genre et de mesures d'action positive, notamment :

- Une analyse solide et exhaustive des incidences pour les hommes et les femmes;
- Une prise en compte de la problématique hommes-femmes dans l'analyse budgétaire;
- Une ventilation des données par sexe et par autres motifs d'inégalité, ainsi qu'en fonction des désavantages socio-économiques.

### **Donner la parole aux femmes**

Nous demandons aux États de faire entendre la voix des femmes, souvent négligée. Cette parole doit être écoutée dès le départ et figurer au cœur des politiques et décisions publiques, comme le prévoit le Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Cet objectif doit constituer une priorité immédiate et s'appliquer à toutes les politiques et décisions prises après le référendum sur l'appartenance à l'Union européenne.

### **Adopter une approche radicale des soins**

De manière à la fois plus pressante et plus spécifique, nous demandons aux États de prendre des mesures pour enrayer la crise qui couve dans le domaine des soins.

Les femmes sont largement majoritaires au sein des personnels soignants, souvent peu rémunérés. Elles assument également une très grande partie des soins

non rémunérés aux enfants et personnes âgées de leur famille. De fait, 80 % des personnels soignants sont des femmes, dont le salaire est, en règle générale, inférieur au salaire minimum vital, et dont les contrats sont souvent des contrats précaires de type « zéro heure ».

Des mesures doivent être prises, par exemple :

- Revaloriser les soins;
- Défendre le partage des responsabilités en matière de famille et de soins;
- Garantir une prise en charge des enfants et une aide sociale aux adultes adéquates, accessibles et abordables, à domicile, en cas de prise en charge ou dans des institutions de soins, afin de protéger les droits et la dignité et de traiter les femmes avec respect.

### **Ne laisser personne de côté**

Nous demandons aux États d'assurer l'autonomisation économique des femmes en défendant l'égalité au travail et dans l'économie en démontrant la pertinence économique de l'égalité et de l'accès des femmes à des emplois de qualité, en défendant le capital social et en faisant en sorte que les politiques économiques fassent de l'égalité une condition *sine qua non* de leur succès.

### **Conclusion**

Si nous ne parvenons pas à assurer l'autonomisation économique des femmes, nous ne parviendrons pas à atteindre les objectifs de développement durable. La Northern Ireland Women's European Platform soutient et encourage les travaux du Groupe de réflexion de haut niveau sur l'autonomisation économique des femmes, qui cherche à convaincre les États d'avancer sur les questions de droits et d'égalité des femmes.

---